

Cisse Infeau n°5 Cisse Infeau n°5



Mars-Avril 2013



Travaux en cours

Restauration morphologique et renaturation des berges de la Sixtre à Maves



Ce projet vise la restauration morphologique du tronçon de la Sixtre situé en amont et aval du pont de Sermaise (Commune de Maves) sur un linéaire de 40m environ.



L'objectif est (par le biais d'une coupe sélective, du débroussaillage des ronciers et d'un terrassement des berges en pentes douces) de mettre en place un cordon végétal adapté au contexte local, de rétablir les fonctions de corridor écologique, de protéger les berges en amont et aval du pont et de diversifier les écoulements par un apport granulométrique.



Les premiers travaux de coupes sélectives et de débroussaillage ont été réalisés, en interne, par l'équipe technique du Syndicat. Cette opération à déjà changé le site et permis de retrouver un visuel sur la Sixtre, perdu depuis longtemps au niveau de ce pont. Les travaux de terrassement seront réalisés dans l'été, pour « profiter » de l'assèchement de la Sixtre.

Restauration morphologique du lit du ruisseau des Bernats par mise en place de banquettes végétalisées

Le projet de restauration du lit du ruisseau des Bernats, petit affluent de la Cisse dans le bourg de St Lubin-en-Vergonnois doit permettre :

- Une accélération de l'écoulement grâce aux banquettes et donc un désenvasement pérenne sur ce tronçon,
- Une réouverture du ruisseau à la lumière,
- Le retour d'une diversité des habitats et des écoulements,
- Favoriser le retour d'un substrat granuleux intéressant pour les populations piscicoles.

Les travaux de terrassements sont prévus pour le mois de Juin. En attendant, l'équipe technique du Syndicat a entamé la coupe sélective des arbustes et le débroussaillage pour permettre la réouverture du ruisseau. L'enlèvement des encombres a déjà provoqué le retour d'un écoulement et d'un désenvasement prononcé sur une centaine de mètre en amont. L'amélioration écologique des Bernats est en route !



Les Bernats, avant débroussaillage



Les Bernats, après débroussaillage



Etude en cours

Etude préalable a la reconnexion écologique du moulin d'Orchaise

Le Comité de Pilotage s'est réuni le 19 mars dernier afin d'exposer les avis de chacun sur les différents scénarii proposés par le bureau d'étude.

Scénario 1 : suppression des vannes,

Scénario 2 : aménagement d'un bras de contournement,

Scénario 3 : aménagement d'une passe à poisson sur le déversoir principal,

Scénario 4 : abaissement partiel avec rampe d'enrochement,

Scénario 5 : réfection complète des vannes et système de régulation.

Le SMB CISSE se prononce favorable au scénario 4, considérant que cette solution permet de garantir une amélioration significative des principaux compartiments morphologique, de respecter les conditions de l'article L 214-17 du CE et de permettre une acceptabilité relative des acteurs locaux concernés (propriétaire, riverains, commune) sans compromettre les capacités d'intervention du Syndicat sur les projets à venir.

Avis de la DDT : défavorable pour les scénarii 2,3 et 4 considérant qu'ils présentent des coûts importants au regard des gains écologiques qu'ils impliquent. Il se prononce pour le scénario 1 en priorité et, en cas de non acceptation par le propriétaire, pour le scénario 5 avec mise en place d'une réglementation d'ouverture obligatoire.

Avis de l'ONEMA : défavorable pour les scénarii 2, 3 et 4 considérant que les enjeux et usages associés au scénario 4 notamment, semblent insuffisant au regard des coûts induits pour la collectivité.

Avis de l'Agence de l'Eau : défavorable pour les scénarii 2 et 3, considérant que ces solutions présentent un gain coût-efficacité moindre. L'AE attire l'attention sur le fait que le choix du scénario 1 dans des conditions de rejet par les acteurs locaux pourrait constituer un précédent pour un blocage des autres projets d'aménagements.

Il est important de noter que la position du Syndicat en matière d'aménagement des ouvrages hydrauliques sur le bassin de la Cisse porte sur une volonté de réduire les impacts des ouvrages hydrauliques sur les compartiments morphologiques tout en s'inscrivant dans le cadre du respect de l'article L 214-17 du CE. Il est nécessaire de conserver la concertation avec les propriétaires et riverains concernés, et à ce titre, le choix du Syndicat sur le scénario 4 résulte d'un contexte conflictuel qu'il ne souhaite pas aggraver.

A noter qu'un rendez-vous entre les services du Syndicat et ceux de la DDT 41 est prévu afin de clarifier la position de l'administration sur ce genre de projet et sur l'application de l'article L214-17.



Arrêté en cours sur la Cisse

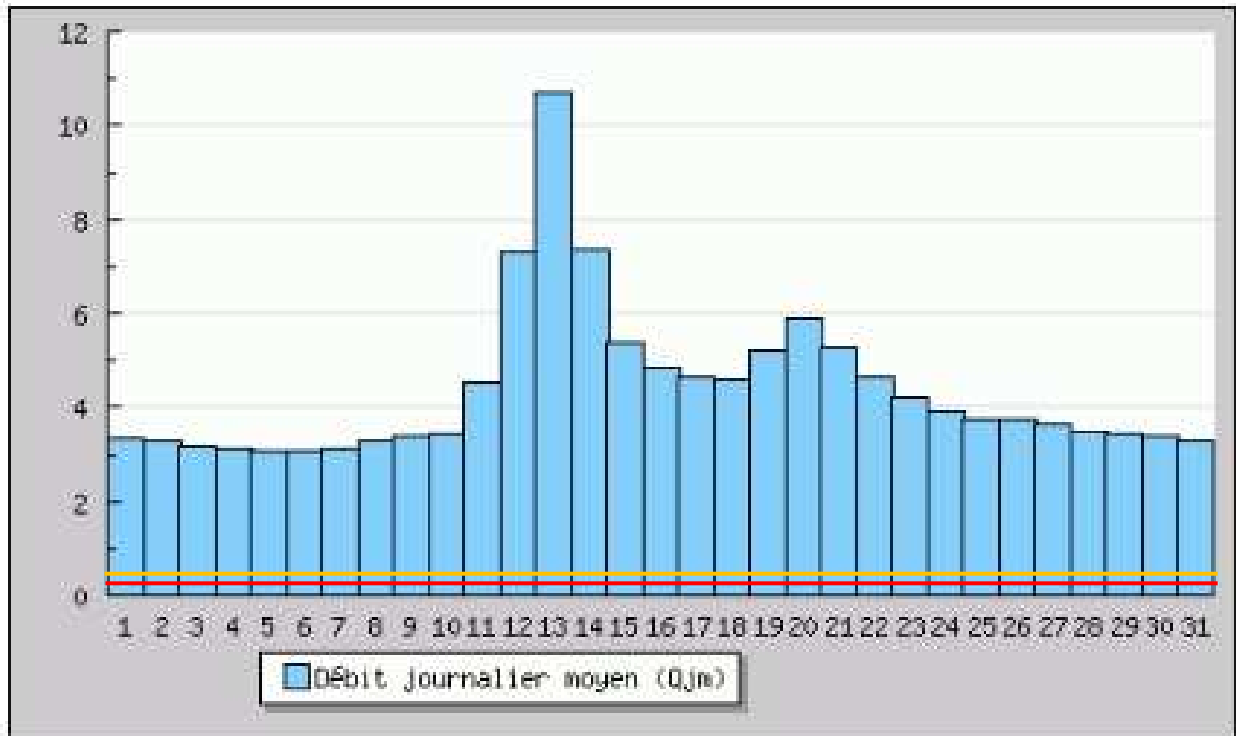
Il n'y a pas d'arrêté en cours sur le bassin de la Cisse



Situation hydrologique

Evolution du débit sur la station de Nazelles-Negron pour le mois de Mars 2013 (source DREAL Centre)


Débits journaliers en m³/s

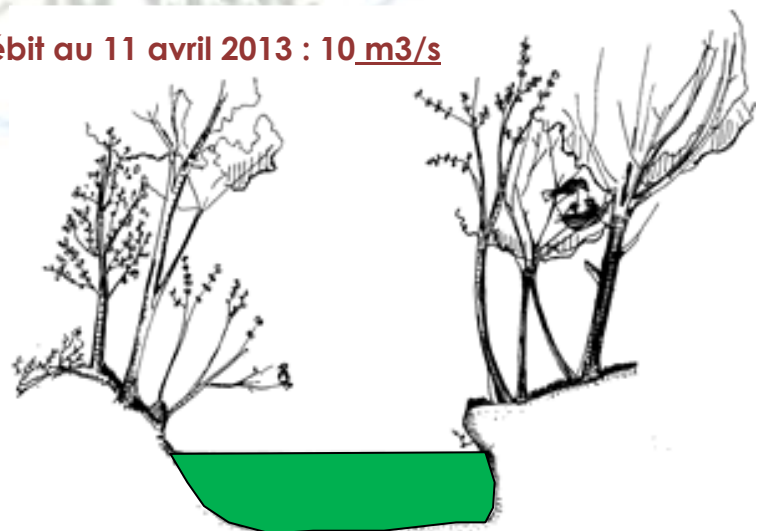


Débit au 11 avril 2013 : 10 m³/s

 <0.351 m³/s
DEBIT CRISE

0.351 m³/s <  <0.481 m³/s
DEBIT ALERTE

 >0.481 m³/s
DEBIT NORMAL

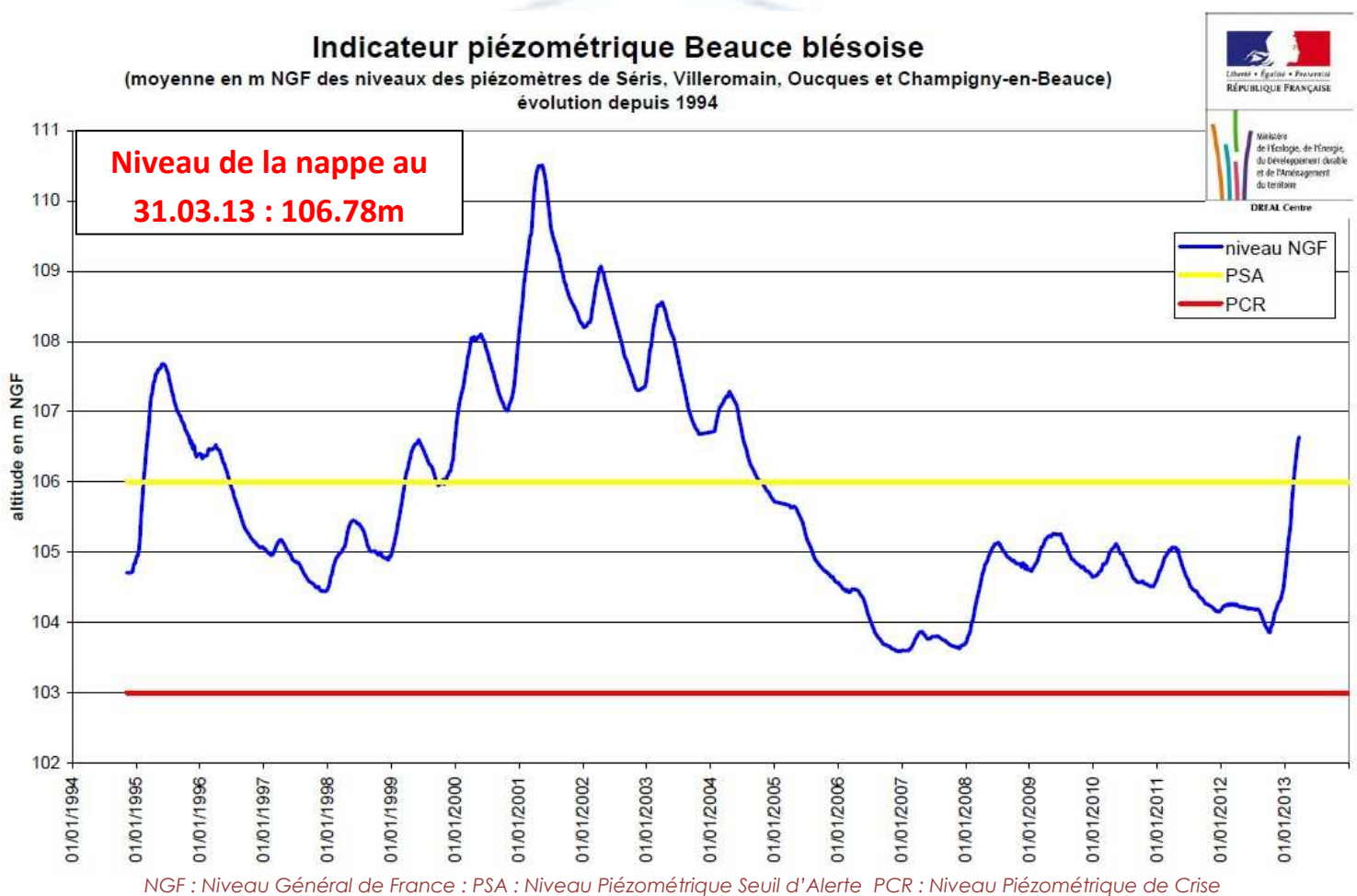


Ces différents niveaux de débits sont mis en place afin de préserver au maximum la ressource en eau et la vie biologique de la rivière.

Débit d'alerte : valeur 'seuil ' de débit d'étiage qui déclenche les premières mesures de restriction pour certaines activités (notamment les pompages en cours d'eau). En dessous de ce seuil, l'une des fonctions (ou activités) est compromise. Pour rétablir partiellement cette fonction, il faut donc en limiter temporairement une autre : prélèvement ou rejet. En cas d'aggravation de la situation, des mesures de restrictions supplémentaires sont progressivement mises en œuvre.

Débit de crise : valeur de débit d'étiage au-dessous de laquelle l'alimentation en eau pour les besoins indispensables à la vie humaine et animale, ainsi que la survie des espèces présentes dans le milieu sont mises en péril. A ce niveau, un plan de crise est mis en place : interdiction de prélèvement, limitation des rejets....

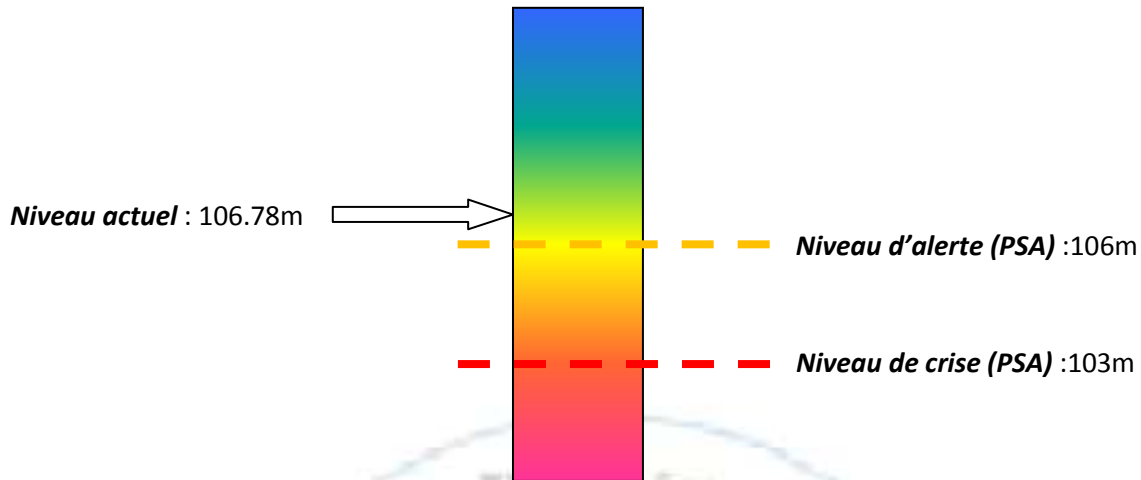
Evolution de la nappe de Beauce (source DREAL Centre)



Après plus de 7 ans de variation entre les niveaux d'alerte et de crise, le niveau de la nappe connaît depuis le dernier trimestre 2012 une forte remontée . Cette remontée des niveaux engendre une hausse du débit de la Cisse, ce qui a induit de nombreux débordements pendant l'hiver.

Il faut cependant rester prudent, cette remontée subite de la nappe peut être fortement contrecarrée suivant l'état du printemps et de l'été 2013 .

Niveau de la nappe au 07.04.13.



Agenda du Syndicat

Actuellement, il n'y a pas de réunion de Bureau ou du Conseil Syndical de programmée.



Informations

Etude forage proximaux

Cette étude, portée par le SAGE nappe de Beauce, a pour objectifs l'évaluation des incidences des forages agricoles situés dans une bande de 800m de part et d'autre du cours d'eau. Autrement dit, il s'agit :

- d'identifier des ouvrages de prélèvements agricoles les plus impactant sur le bassin de la Cisse (uniquement sur la partie concernée par le SAGE nappe de Beauce c'est-à-dire le secteur Haute Cisse) ;
- de réduire les impacts des ouvrages de prélèvements agricole en proposant des solutions alternatives permettant la diminution de l'influence sur le débit de la Cisse ;

Il y a 63 ouvrages de prélèvements sur la bande des 800m en bord de Cisse.

Cette étude est toujours en cours sur le territoire.



Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse

4 rue Bailli, 41 190 HERBAULT

Secrétariat : 02.54.46.25.78 / smbcisse@orange.fr

Technicien : 06.46.67.49.68 / v.bahe-smbcisse@orange.fr

Directeur : 06.71.03.64.17 / l.cognard-smbcisse@orange.fr